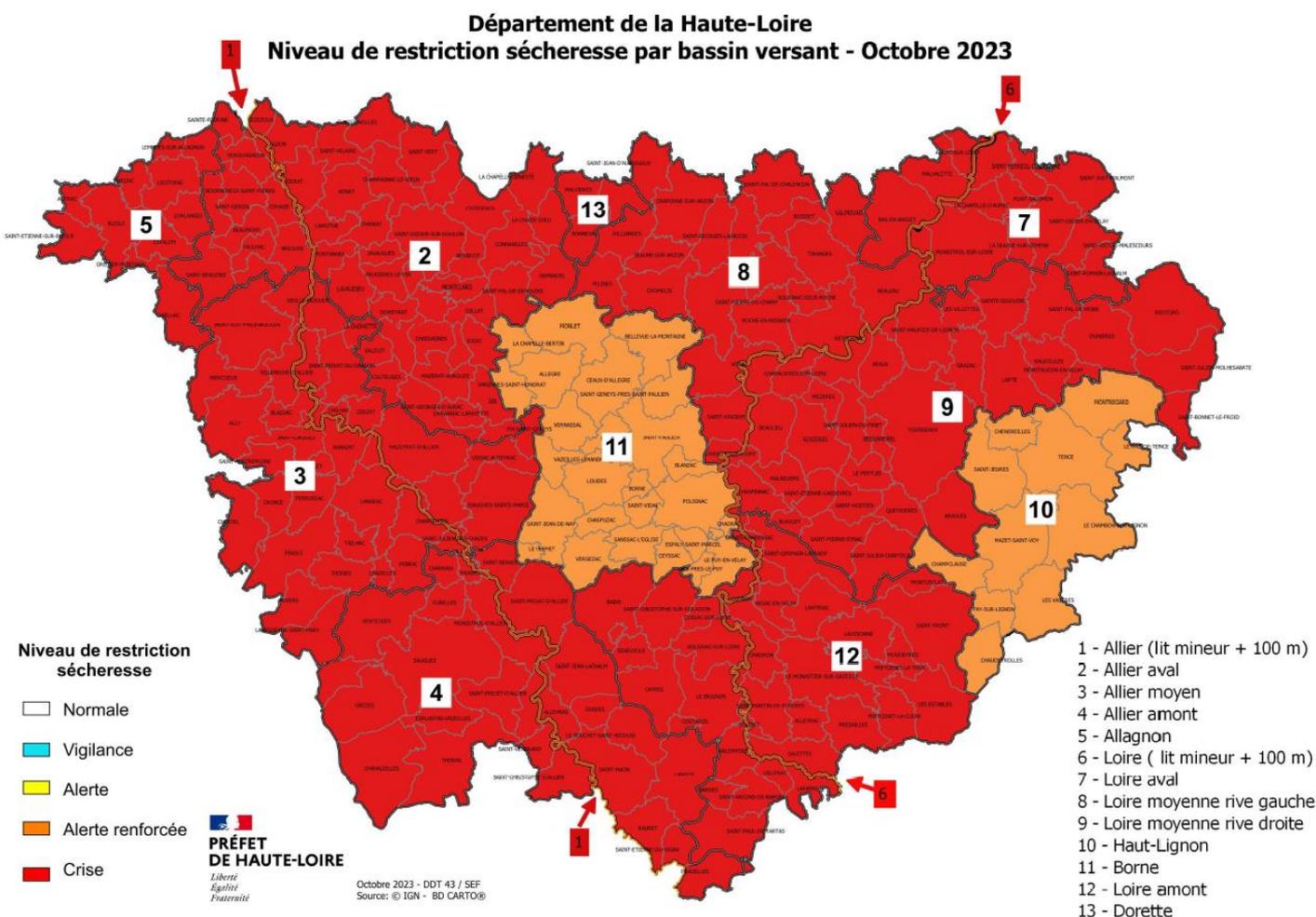


**NOTE INFORMATION IRRIGATION**

**SITUATION RESTRICTION SECHERESSE**

L'absence quasi totale de précipitations dégradent encore les débits de nos cours d'eau. Les masses d'eau souterraines affichent des niveaux historiquement bas. Les prévisions météorologiques et les rares épisodes orageux ne seront pas de nature à améliorer fondamentalement la situation. Une tendance marquée à l'aggravation de la situation est constatée sur l'ensemble du département.

Sur la base de ces éléments, le 13 octobre 2023, le préfet de la Haute-Loire a pris un arrêté préfectoral pour **le classement de la presque totalité du département en CRISE, y compris les axes Allier et Loire, et le maintien en ALERTE RENFORCÉE pour les bassins versants Haut Lignon et Borne.**



**De ce fait, l'irrigation est désormais INTERDITE sur les axes Allier et Loire.**

Mesures s'appliquant aux usages qui résultent d'un prélèvement d'eau issu :  
- du réseau d'eau potable  
- de puits  
- d'un cours d'eau (et nappe)  
- d'un forage

Ne s'appliquent pas aux usages qui résultent de réserves d'eau constituées hors période d'étiage (retenue collinaire et de substitution) et à partir de l'eau de pluie (réservoir, citernes...)



**Mesures d'interdiction des usages**



**! Sanctions !**  
Contrevenance de 5<sup>ème</sup> classe :  
1 500 € pour une personne physique  
7 500 € pour une personne morale

Mesures s'appliquant aux usages qui résultent d'un prélèvement d'eau issu :  
- du réseau d'eau potable  
- de puits  
- d'un cours d'eau (et nappe)  
- d'un forage

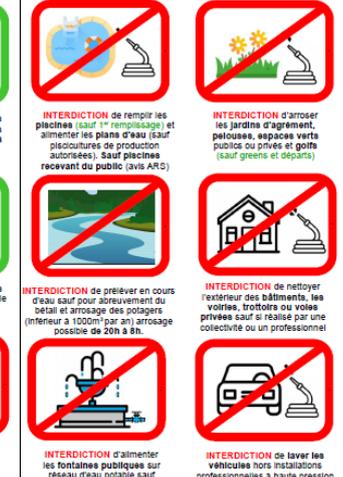
Ne s'appliquent pas aux usages qui résultent de réserves d'eau constituées hors période d'étiage (retenue collinaire et de substitution) et à partir de l'eau de pluie (réservoir, citernes...)



**Mesures de limitation des usages**



**Mesures d'interdiction des usages**



**SOUTIEN D'ÉTIAGE SUR L'AXE ALLIER ET LOIRE : ANTICIPER 2024 ?**

**NAUSSAC ET VILLEREST, DEUX RESERVOIRS INDISPENSABLES POUR L'ALLIER ET LA LOIRE**

L'Allier et la Loire sont deux cours d'eau dont le débit est soutenu par les réservoirs de Naussac (185Mm<sup>3</sup>) et Villerest (130Mm<sup>3</sup>). Au plus fort de l'été, plus de la moitié du débit de la Loire à Gien (en amont d'Orléans) peut provenir des lâchures d'eau de ces barrages. Cette proportion peut même monter à 100% sur la Loire et l'Allier à l'aval des réservoirs. Ce soutien d'étiage doit permettre d'assurer l'alimentation en eau potable de grandes villes comme Clermont Fd, Nevers, Tours et Nantes, le refroidissement des quatre centrales nucléaires de l'axe Loire, les usages économiques ainsi que la vie des milieux aquatiques. Une coupure du soutien d'étiage mettrait en péril l'alimentation en eau potable de plus de 2 millions de personnes dans les grandes villes mais également dans les zones rurales. L'abreuvement des animaux d'élevage serait également gravement menacé.

Les réservoirs de Naussac et Villerest sont deux ouvrages aux fonctionnements bien différents : Si Villerest est situé directement en barrage de la Loire et ne présente pas d'inquiétude quant à son remplissage complet en fin d'hiver, il n'en est pas de même pour Naussac. Ce dernier est situé très haut sur le bassin de l'Allier et a été placé sur un petit affluent (le Donozau). Son remplissage est essentiellement assuré grâce à un affluent voisin (le Chapeauroux) qui peut être dérivé au travers d'une galerie dans la montagne et grâce à un pompage direct dans l'Allier.

**2023 : LA SUITE D'UNE SERIE DEBUTEE FIN 2021**

La campagne de soutien d'étiage 2023 fait suite à une série de phénomènes particuliers. Après un hiver 2021-2022 particulièrement sec sur le Haut-Allier, Naussac n'avait pu se remplir qu'à hauteur de 143Mm<sup>3</sup> (76%). Il s'en était suivi une campagne intense et très longue débutée à Naussac au 15 mai 2022 contre le 15 juin en moyenne et qui s'était prolongée jusqu'à début décembre 2022 pour assurer un débit suffisant de la rivière sur l'amont du bassin. Fin 2022 il ne restait plus que 49Mm<sup>3</sup> dans Naussac. Depuis la création de l'ouvrage et hors années de vidange, un niveau inférieur à 50Mm<sup>3</sup> n'avait été observé qu'à 2 reprises (1990 et 1991).

Durant l'hiver 2022-2023, le réservoir de Naussac avait de nouveau peiné à se remplir. Mi-mai 2023, il manquait encore plus de 60% d'eau pour atteindre le remplissage total. Seuls 27Mm<sup>3</sup> avaient pu être

stockés (contre près de 60Mm<sup>3</sup> en année moyenne) portant alors le remplissage de la retenue à 75Mm<sup>3</sup>. L'inquiétude pour la campagne 2023 était alors à son comble.

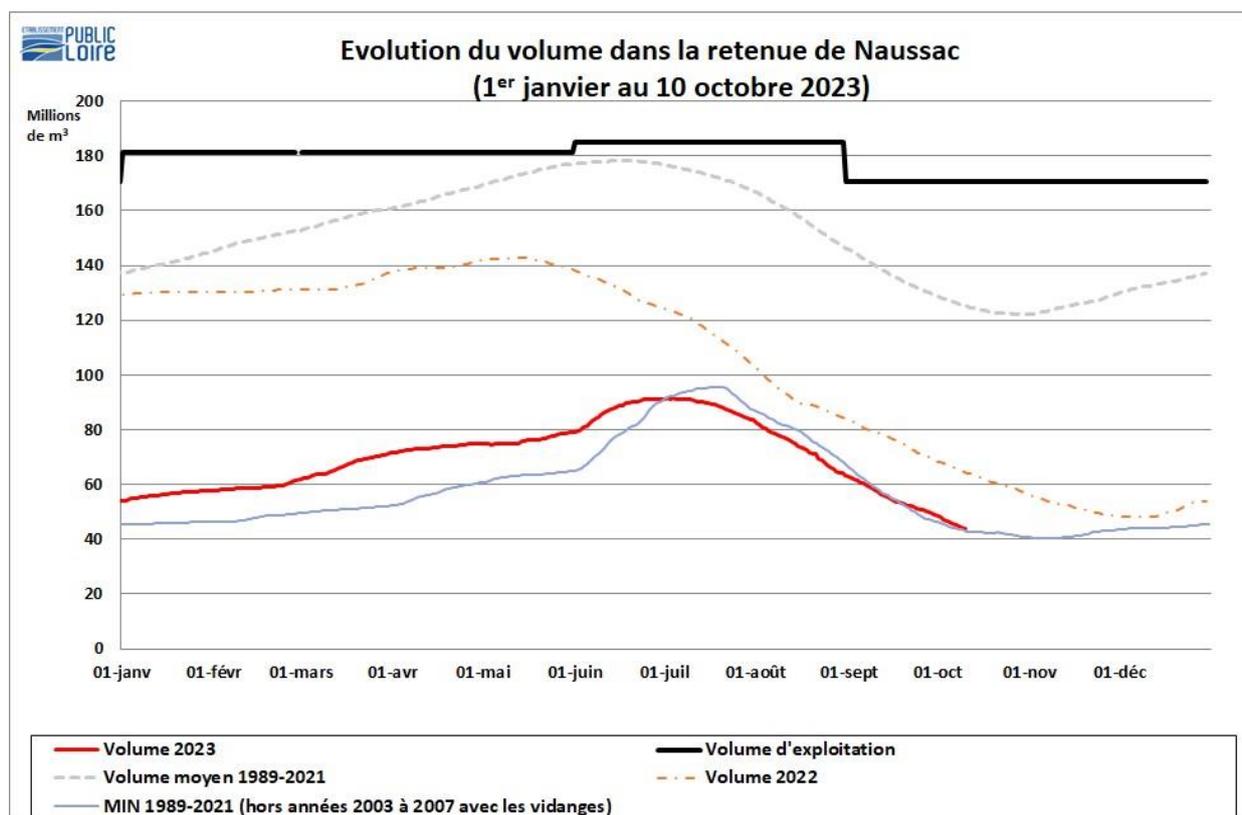
### 2023 : UNE CAMPAGNE ATYPIQUE QUI A PERMIS D'ÉPARGNER L'IRRIGATION

En mai et en juin 2023, des précipitations importantes et parfois intenses, notamment sur le Haut-Allier, ont permis de porter le stock de Naussac à 91Mm<sup>3</sup> (49%). Les 12Mm<sup>3</sup> qui ont été stockés sur le seul mois de juin 2023 étaient inespérés au regard des 2Mm<sup>3</sup> de remplissage moyen sur cette période (moyenne 2000-2023). Cette météo a également permis de retarder fortement les lâchures d'eau pour l'Allier jusqu'au 5 juillet 2023 contre une moyenne de premières lâchures mi-juin (Naussac n'avait pas soutenu l'Allier aussi tardivement depuis 2018). A noter, la précocité des 3 dernières années lors desquelles le soutien avait commencé dès avril et mai.

La suite de la campagne d'irrigation s'est caractérisée par des précipitations, parfois orageuses et localisées, qui ont permis d'apporter de l'eau à l'Allier et à la Loire et de ne pas solliciter trop intensément les réservoirs de Naussac et de Villerest. Les restrictions d'irrigation sont donc arrivées très tardivement, le 25 août 2023 pour le bassin de l'Allier.

### 2023 : UNE CAMPAGNE EXCEPTIONNELLE QUI BOULEVERSE LES MODES HABITUELS DE GESTION

L'exploitation des réservoirs de Naussac et de Villerest est régie par des règles de gestion. L'atypisme de la campagne 2023 a amené les acteurs à adapter ces règles. Dès le mois de février 2023, le débit garanti au pied de Naussac a été abaissé à 1,2m<sup>3</sup>/s (contre 2m<sup>3</sup>/s en général), évitant ainsi un soutien d'étiage hivernal et économisant un volume de l'ordre de 2Mm<sup>3</sup>. Les gestionnaires de Naussac ont également été autorisés à retarder le soutien de l'Allier à hauteur de la confluence Allier/Chapeauroux.



*La retenue de Naussac atteint des niveaux historiquement bas  
(Source Etablissement Public Loire)*

Alors que les lâchures des réservoirs étaient modérés jusqu'à mi-août 2023, l'absence de précipitations et les fortes chaleurs ont ensuite très fortement sollicité les stocks d'eau. Des risques de rupture d'approvisionnement ont alors amené à modifier les objectifs de soutien d'étiage. L'objectif à Gien est alors passé à 44m<sup>3</sup>/s puis récemment à 41m<sup>3</sup>/s. Si la modulation de l'objectif de soutien d'étiage de Gien en fonction de l'état des réservoirs est habituelle, un passage sous les 50m<sup>3</sup>/s est peu courant. Un passage sous les 43m<sup>3</sup>/s (seuil de crise) ne s'était produit qu'à une seule reprise. Toutefois, si le soutien d'étiage de la Loire est scruté de près, c'est bien l'axe Allier qui inquiète. Des mesures exceptionnelles ont donc été prises pour économiser le stock de Naussac. L'objectif de soutien d'étiage de Vic-le-Comte qui varie habituellement entre 14 et 10m<sup>3</sup>/s a été abaissé à 9 puis à 8m<sup>3</sup>/s, celui de Vieille-Brioude est passé de 6 à 5m<sup>3</sup>/s non sans susciter les craintes pour l'approvisionnement en eau potable. Ces objectifs pour l'axe Allier sont inédits.

### LA CAMPAGNE 2024 DEJA INQUIETANTE ?

La campagne de soutien d'étiage n'est pas encore terminée. L'absence de pluie répétée conduit actuellement à des débits naturels très faibles. A titre d'illustration, sans Naussac, l'Allier à Vic-le-Comte n'aurait jamais été aussi basse en ce début octobre. A hauteur de Gien, la Loire sans soutien d'étiage afficherait le troisième débit le plus faible depuis le début des mesures (juste derrière 1947 et 1949). Naussac et Villerest sont donc encore fortement sollicités alors que le niveau de Naussac est déjà inférieur de 7Mm<sup>3</sup> à son niveau de décembre 2022.



*La retenue de  
Naussac au  
12 octobre 2023  
(Crédit :  
Etablissement Public  
Loire)*

Pour 2024, le remplissage complet du réservoir de Villerest situé directement sur la Loire n'inquiète pas. En revanche, Naussac est plus difficile à remplir. Dans une hypothèse très optimiste d'arrêt très prochain des lâchures de Naussac, l'EPL estime à moins de 20% la probabilité d'un remplissage complet de Naussac et à moins de 70% la probabilité d'un remplissage à hauteur de 140Mm<sup>3</sup> (soit le niveau de remplissage de mai 2022). Evidemment, ces probabilités ne sont que des estimations qu'il faudra consolider en fonction des conditions climatiques des mois à venir.

Si le risque d'un remplissage de Naussac inférieur au maximum autorisé pour 2024 est bien réel, il est trop tôt pour avoir des certitudes sur la campagne d'irrigation 2024. Toutefois, les inquiétudes grandissent à mesure de la baisse du niveau de Naussac.

Bulletin rédigé par l'équipe Agronomie, Environnement

**Chambre d'Agriculture de Haute-Loire**  
16 Boulevard Président Bertrand  
43012 LE PUY-EN-VELAY

Retrouvez nos publications sur :  
[www.haute-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.haute-loire.chambres-agriculture.fr)

  
**Haute-Loire**  
le DÉPARTEMENT

  
ENGAGEMENT  
DE SERVICE  
SERVICES AUX AGRICULTEURS  
ET ACTEURS DES TERRITOIRES  
REF. 221  
AFNOR CERTIFICATION  
[www.afnor.org](http://www.afnor.org)  
Lisez des sites certifiés et  
de nos engagements sur  
[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

  
**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
HAUTE-LOIRE